



## FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : Administration communale et CPAS de  
Marche-en-Famenne

Nom du coach : Marie-Valentine Maquet (Espace Environnement)

Date d'adoption : 19 février 2024 par le Collège communal  
13 décembre 2023 par le Bureau permanent du CPAS

Ville : Boulevard du midi, 22 – 6900 Marche-en-Famenne

CPAS : Boulevard du Midi 20 – 6900 Marche-en-Famenne



## 1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

### Carte d'identité de la commune et du CPAS de Marche-en-Famenne.

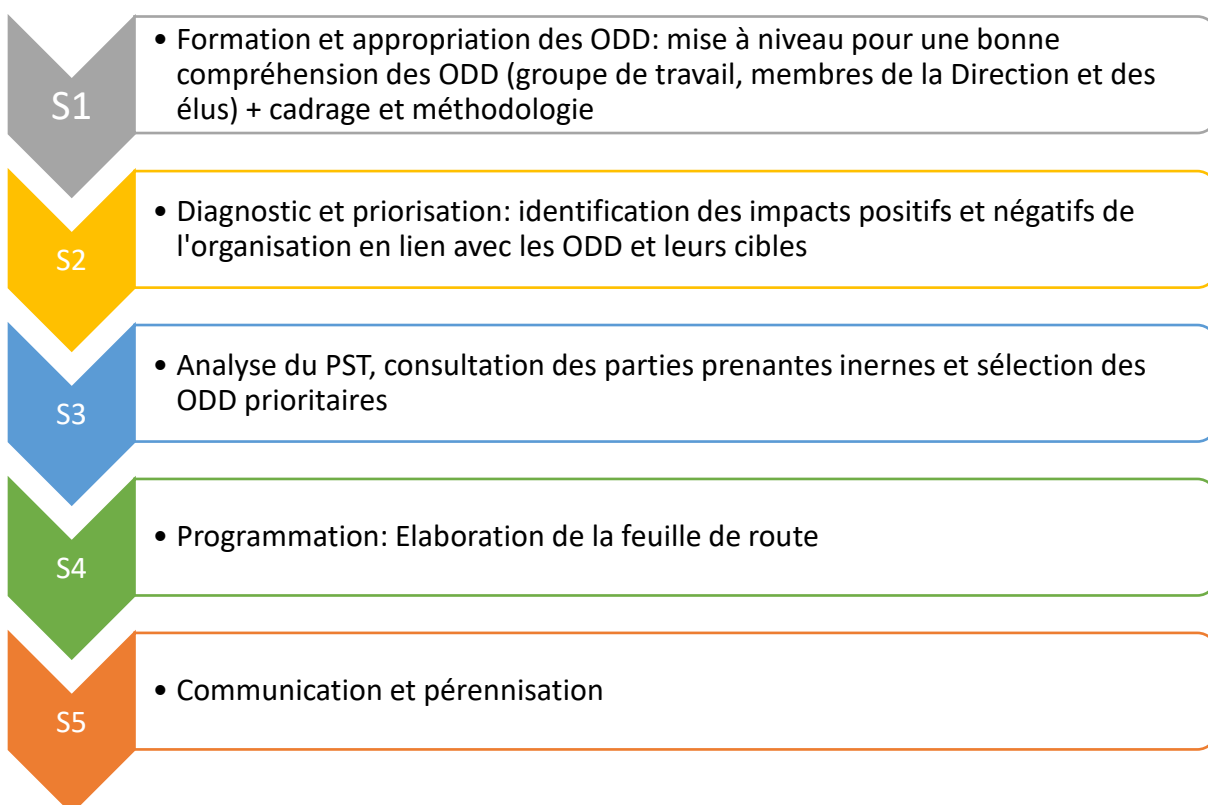
- Nombre d'employés Ville : 300 agents au 31.12.2023, représentant 212,34 ETP + personnel Asbls et Régie sportive communale autonome : 75 agents, pour 50 ETP).
- Nombre d'employés CPAS : 190 agents au 31.12.2023 représentant 131,78 ETP.
- Nombre d'habitants : 17.897 habitants (chiffres au 01.01.2023, publiés MB 18.10.2023)
- Démarches déjà en place au niveau développement durable : en plus du présent accompagnement « ODD » :
  - Présence d'un éco-conseiller temps plein depuis 2006 ;
  - Présence d'un conseiller Energ'Ethique temps plein depuis 2015 ;
  - Création d'un échevinat de la transition écologique (2019) ;
  - Création par l'Administration communale d'une éco-team (impulsion éco-conseillère) (démarrage 2020 - Covid – effective en 2021) ;
  - Création d'une cellule administrative « transition écologique » réunissant les forces vives administratives au niveau énergie notamment (mai 2022) ;
  - Adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie en 2016 ;
  - POLLEC depuis 2016 (d'abord via le Pays de Famenne, puis Ville) ;
  - Partenariat étendu avec le Guichet de l'énergie de Marche-en-Famenne ;
  - Partenariat étendu entre le conseiller Energ'Ethique, le POLLEC, le Tuteur énergie CPAS ;
  - Ville commerce équitable ;
  - Label Ville piétonne ;
  - Programme Viasano depuis 2011 ;
  - Commune sportive \*\*\* ;
  - Les différents Conseils consultatifs :
    - Conseil consultatif des Aînés (CCA) ;
    - Conseil consultatif Provincial des Aînés ;
    - Conseil consultatif de la Personne Handicapée (CCPH) ;
    - Conseil consultatif de la Sécurité Routière ;
    - Conseil consultatif de la Jeunesse ;
    - Conseil consultatif des Cimetières ;
    - Conseil consultatif Nord-Sud ;
    - Conseil consultatif pour la Promotion de l'Hôpital (hors catégorie – purement politique) ;
    - Conseil consultatif de la Culture ;
    - Conseil consultatif de la mobilité douce & sentiers ;
    - Conseil consultatif de la transition écologique ;
    - Conseil consultatif de la Prévention ;
  - Inscription dans le programme Greendeal (1<sup>ère</sup> version) ;
  - Maison repos : label plan wallon nutrition santé ;
  - Service d'insertion sociale et socio-professionnelle du CPAS ;
  - Petite enfance : Projet éco-crèches ;
  - Partenaires des Contrats rivières (Lesse et Ourthe) ;
  - Etc

## 2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'actions).

Pour ce faire un groupe de travail interne a été mis en place, regroupant les membres du Comité de Direction, représentant les services suivants : Administration générale Ville (direction générale, service juridique, ...) / CPAS, Aménagement du territoire (urbanisme, environnement, santé), Mobilité, Grandes infrastructures, service Travaux et patrimoine, service population/état civil/Etrangers, service Proximité (plan HP, PCS, PSSP, Ed rues, ...), service informatique (CST), service de la petite enfance et de l'enfance, service juridique, service animation / jeunesse et sport, service commun RH, service finances, service social, Maison de repos et de soins Libert

Le processus d'accompagnement suivant a été mis en place avec notre coach :



La consultation des parties prenantes internes s'est faite à l'aide d'une enquête en ligne afin de déterminer l'impact des actions mises en place par la commune au regard des 17 ODD. Ces résultats seront utilisés dans le cadre du diagnostic de l'organisation. Cette enquête a été adressée aux agents communaux, aux agents du CPAS et aux membres d'organismes para-communaux.

Concernant le plan d'actions lié à cette feuille de route, celui-ci a été alimenté en partie par des actions déjà planifiées, soit à travers le Programme Stratégique Transversal (PST), soit au travers d'autres plan et outils thématiques (PCDR, PCS, etc.). Cette méthode a pour objectif de rassembler en un seul document les actions jugées prioritaires par l'Administration et de les mettre en lien avec leurs impacts sur les ODD.

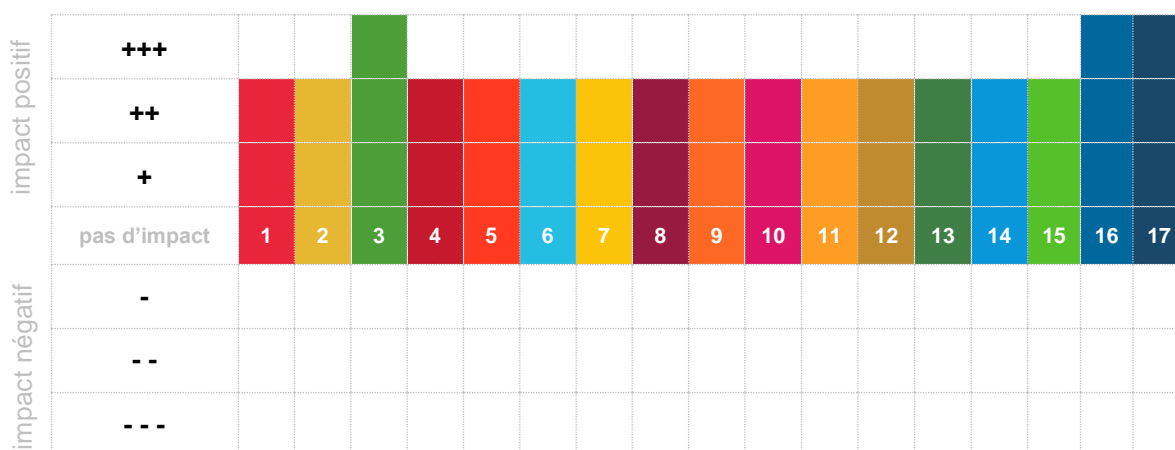
Enfin, pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et des actions qui y sont reprises, la commune et le CPAS de Marche-en-Famenne prévoient d'évaluer, de compléter régulièrement en CODIR commun et de lier la feuille de route aux plans stratégiques transversaux.

### 3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

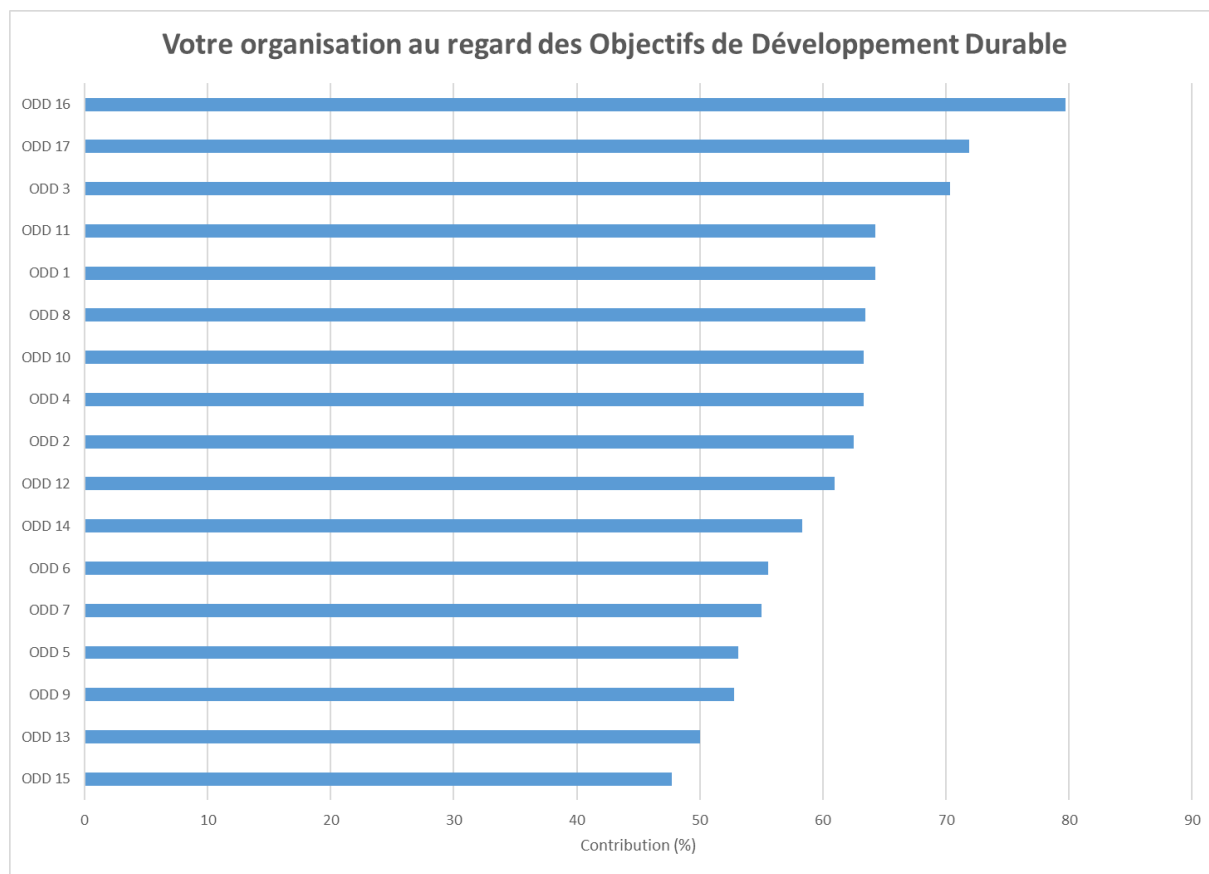
#### Diagnostic réalisé par le groupe de travail interne

Une fois familiarisé avec les 17 ODD, le groupe de travail a été amené à remplir un questionnaire permettant d'évaluer l'impact (actuel et potentiel) que peuvent avoir les activités de l'organisation sur ces objectifs.

Chaque service représenté dans le groupe de travail a été invité à compléter ce questionnaire sur base des actions effectuées au sein de son propre service. Les résultats pour l'ensemble des services ont ensuite été compilés pour donner les résultats suivants :



- + : 0-33 %
- ++ : 34-66 %
- +++ : 67-100 %

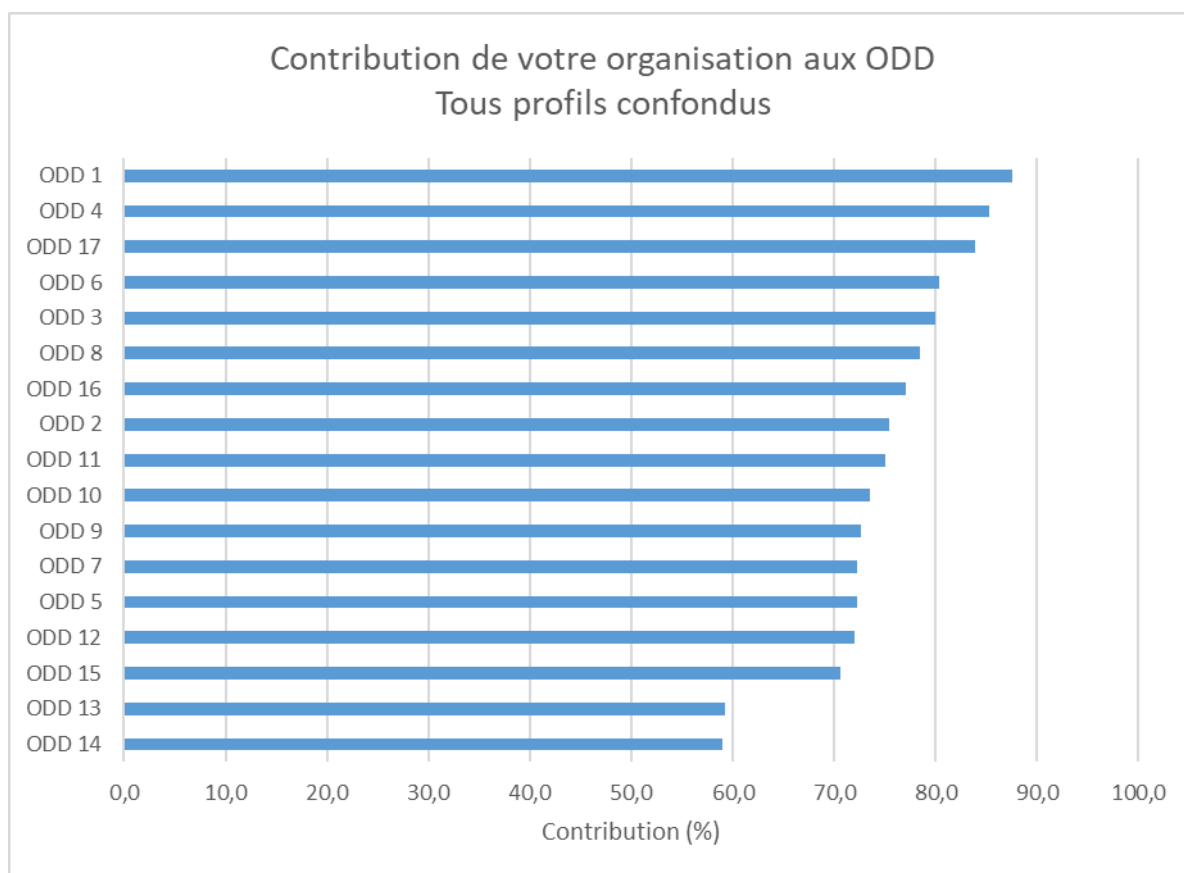


**Diagnostic réalisé suite à la consultation des parties prenantes internes**

Les parties prenantes internes ont été consultées à l'aide d'une enquête en ligne, où celles-ci ont été invitées à déterminer l'impact des actions entreprises par leur commune sur les 17 ODD.

67 répondants ont participé à cette enquête en ligne.

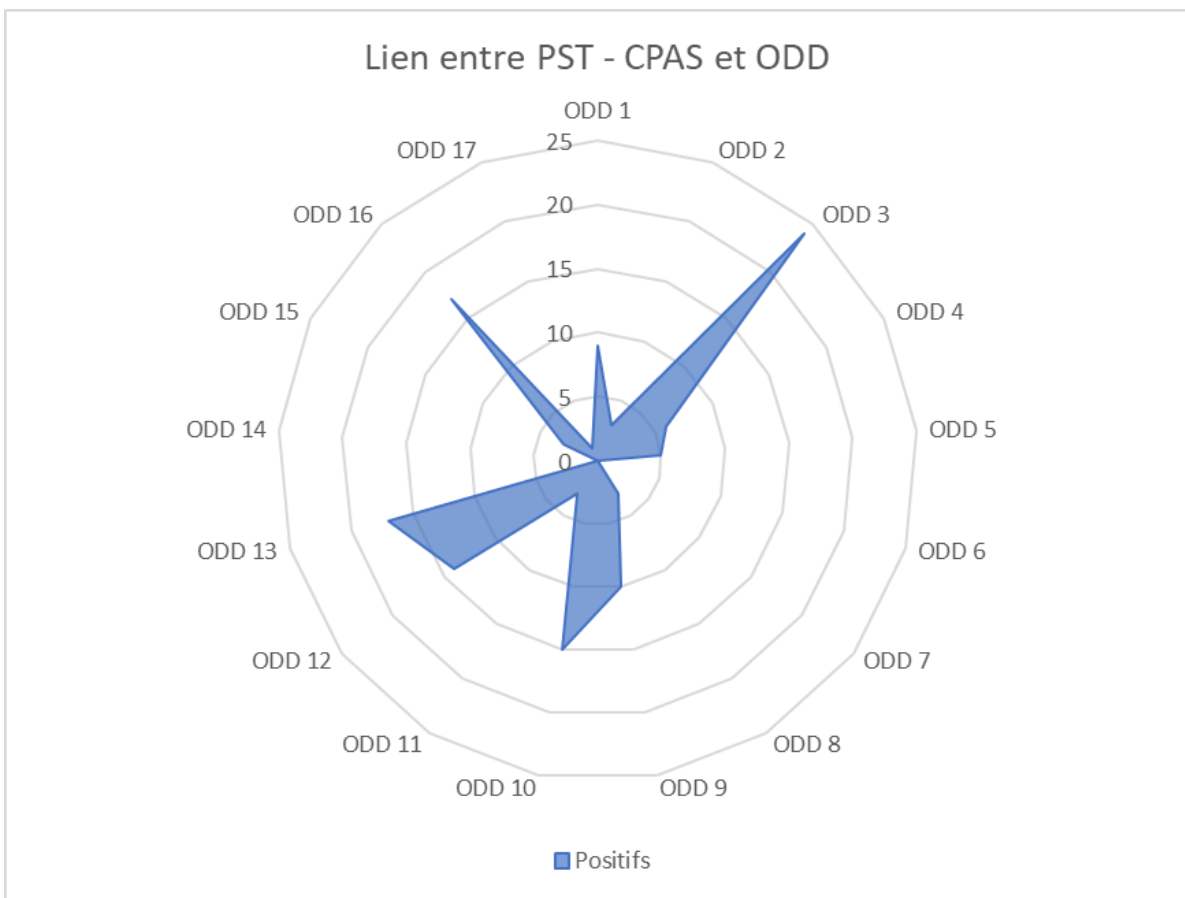
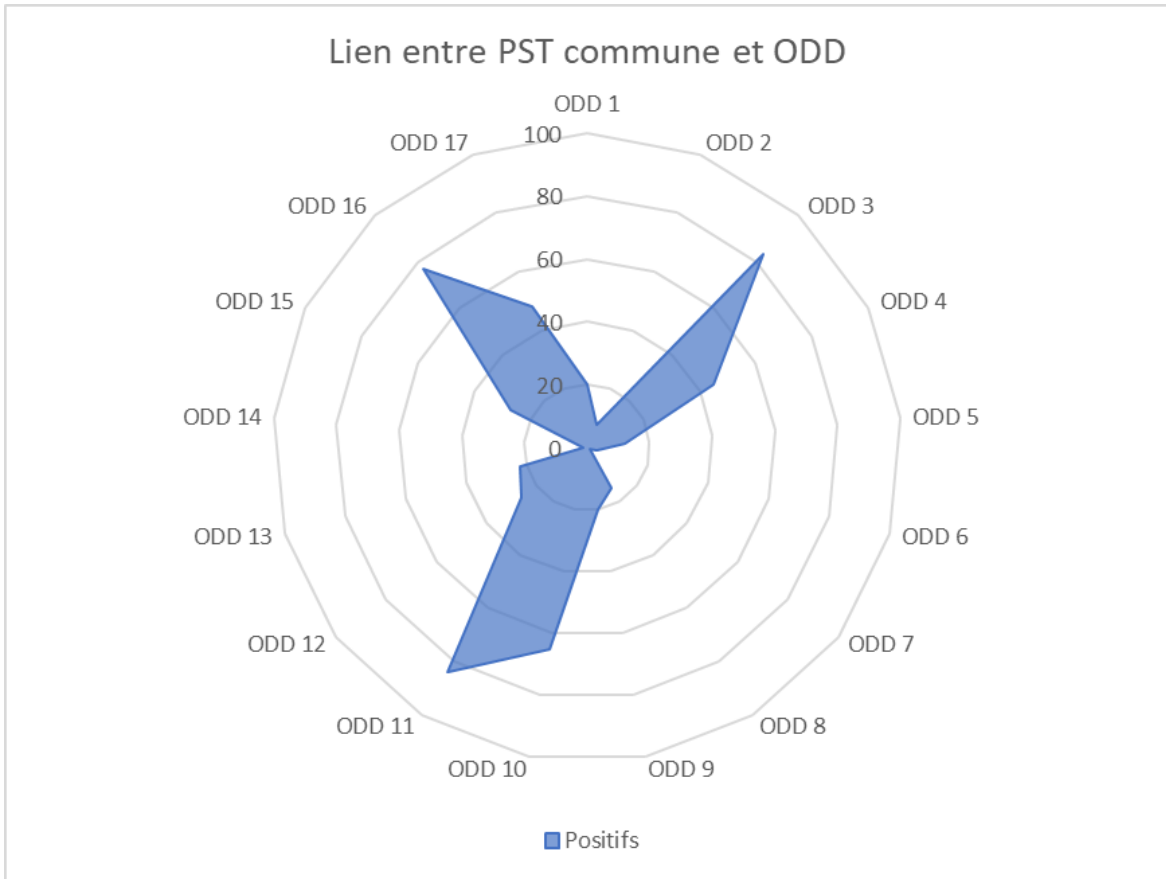
Les résultats consolidés de cette évaluation sont calculés sur la moyenne des scores individuels en % et sont représentés ci-dessous :



**Diagnostic réalisé par rapport au PST de l'administration communale et au PST du CPAS**

Les membres du groupe de travail ont été invités à identifier les ODD prioritairement et indirectement impactés (positivement et négativement) par les actions reprises dans le PST et menées par leur service respectif.

Les résultats ci-dessous reprennent pour le PST de l'administration et le PST du CPAS le nombre d'actions visant chacun des 17 ODD :



## CONCLUSION DE L'ANALYSE :

### 1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Les 5 ODD les plus fortement impactés (> 70 % de contribution) sont les suivants :



Ces résultats traduisent les différentes initiatives menées par la commune et le CPAS en matière de :

- Suivi des logements insalubres + accès au logement 18% de logements sociaux à Marche-en-Famenne, tentative de diversifier l'offre;
- Primes « Energie » ;
- Conseils consultatifs et commissions ;
- Projet d'installation de capteurs de qualité de l'air ;
- Promotion du sport ;
- Collaboration avec des organismes para-communaux ;
- Lutte contre la pauvreté au travers des actions du CPAS
- Lutte contre les inégalités et plus particulièrement la vulnérabilité des mamans en situation de monoparentalité
- Actions sur l'accès à une alimentation saine : colis alimentaires, Plan nutrition santé

A l'inverse, la commune et le CPAS ont le moins d'impacts sur les ODD 13 et 15 (< ou = à 50 %).

### 2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Le groupe de travail constitué a identifié les 10 enjeux suivants :

Enjeux et défis communaux pour Marche	ODD prioritaires
Offrir un cadre de vie excellent / optimal	1, 8, 11, 16
Être une commune qui développe une éducation de qualité	3, 4, 10
Être une commune actrice de la transition énergétique et écologique	6, 7, 11, 13
Être une commune accessible (Mobilité et logements)	1, 9, 10, 11
Être une commune attractive	8, 9, 11
Gestion raisonnée des ressources	2, 6, 12, 15
Être une commune solidaire	1, 2, 10, 16
Vivre en bonne santé	2, 3, 15
Développer une bonne gouvernance	10, 17

Au vu du diagnostic présenté ci-dessus et des enjeux identifiés, la commune et le CPAS de Marche-en-Famenne ont choisi 9 ODD prioritaires, structurés selon les missions de ces deux administrations, à savoir :

- 3 ODD communs à l'administration communale et au CPAS,



- 3 ODD spécifiquement dédiés au CPAS,



- 3 ODD spécifiquement dédiés à l'administration communale.





## 4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable

### ODD prioritaires communs à l'administration communale et au CPAS :



				objectif opérationnel
Prévention – évolution des générations futures				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Intégration à travers la formation des jeunes</b> (en alternance, etc.).</p> <p>Articles 60/61 – Stages/jobs étudiants – IFAPME – Brevets d'animateur/coordonateur – fracture numérique –</p>	<p><u>Services porteurs</u> : CEE, CPAS, RH, PCS</p> <p>(+ partenaires externes)</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Projet de développer l'intégration de jeunes: 10 tous les deux ans tous domaines confondus</p> <p>10% mis/remis à l'emploi (encourager l'employabilité)</p>	<p>Bisannuel dès 2024</p>

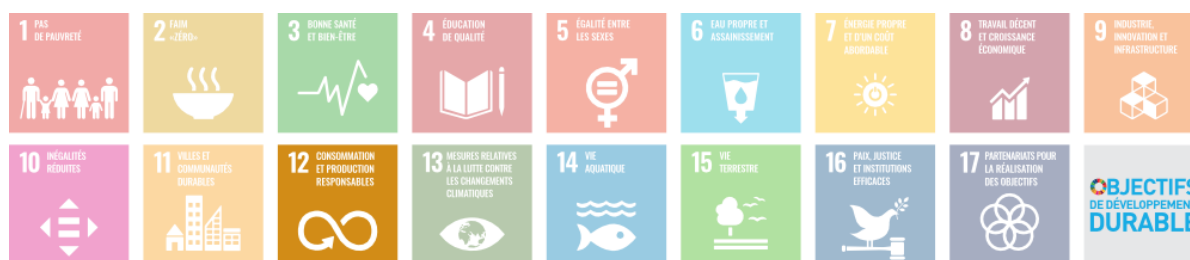
Prévention – évolution des générations futures				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Développer des places d'accueil en crèches et à domicile.</b></p> <p>Pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir des subsides (plan cigogne) ;</li> <li>- Transformer les co-accueils en crèches (décembre 2025) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de l'optimisation des bâtiments existants afin d'y ouvrir de nouvelles places ;</li> <li>- Campagne de recrutement de nouvelles accueillantes d'enfants à domicile ;</li> <li>- Réflexion sur la création d'une crèche intégrée dans la future maison d'accueil pour femmes victimes de violences.</li> </ul> </li> </ul>	<p><u>Services porteurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ CEE</li> <li>→ RH</li> <li>→ Urbanisme</li> <li>→ Travaux</li> <li>→ Patrimoine</li> </ul>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p> <p>10.4</p> <p>Adopter des politiques pour parvenir progressivement à une plus grande égalité.</p>	<p>[Actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 129 places en crèche</li> <li>- 32 places en co-accueil</li> <li>- 80 places chez 20 accueillantes à domicile] <p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèches : + 14 places</li> <li>- Co-accueil : + 18 places</li> <li>- Accueil à domicile : + 8 places (pour 2 accueillantes)</li> <li>- Toutes les accueillantes conventionnées en <u>salariées</u></li> </ul> </li></ul>	31/12/2026
<p><b>Lutte contre la déprivation matérielle des enfants / pauvreté infantile et « mamans solos »</b></p> <p>Via le logement (voir ci-dessous).</p> <p>Via le soutien intensif : ateliers sociaux, projet MIRIAM.</p> <p>Inclusion des enfants dans les différents espaces d'accueil : crèches, plaines, écoles, coin des petits...</p>	<p><u>Services porteurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ CPAS</li> <li>→ CEE</li> </ul> <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sport et Culture</li> <li>→ CST</li> <li>→ PCS</li> </ul>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Maintien de soutiens spécifiques au-delà de subsides</p>	<p>MIRIAM : fin octobre 2025</p> <p>Autres Ateliers sociaux : continu</p>

objectif opérationnel				
Accès à des logements sains et sobres				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
(1) Maintien des primes communales dédiées à l'énergie et en (2) développer de nouvelles PST 4/39/5				
<p><b>Sensibilisation et participation</b></p> <p>Accroître la sensibilisation des citoyens aux primes existantes et encourager leur sollicitation.</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Urbanisme</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Taux de participation aux séances d'information, workshops.</p> <p>Nombre de demandes d'information.</p> <p>Nombre de demandes de primes effectives.</p>	<p>2030</p> <p>(échéance pour l'Europe et la Belgique)</p>
<p><b>Adaptation</b></p> <p>Réviser périodiquement les primes en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des avancées technologiques;</li> <li>- des montants accordés par d'autres pouvoirs subsidiants.</li> </ul>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Urbanisme</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Nombre de mises à jour ou de révisions des programmes de primes.</p>	<p>Annuel</p> <p>+</p> <p>2030</p> <p>(échéance pour l'Europe et la Belgique)</p>

<p><b>Développer de nouvelles primes</b> pour encourager la diversification des sources d'énergie, par exemple, en soutenant l'adoption de technologies solaires, CER, etc</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Urba</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Nombre de nouvelles primes proposées.</p> <p>Nombre de primes introduites.</p>	<p>Annuel</p> <p>+</p> <p>2030</p> <p>(échéance pour l'Europe et la Belgique)</p>
<p><b>Suivi de la mise en œuvre :</b></p> <p>Rapporter les données concernant le taux de rénovation énergétique des logements, la réduction de consommation d'énergie, etc... aux outils de suivi pour la réalisation des objectifs POLLEC</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Urba</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>Rapport d'évaluation annuel sur l'impact des nouvelles primes.</p>	<p>Annuel</p> <p>+</p> <p>2030</p> <p>(échéance pour l'Europe et la Belgique)</p>

## Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Mise à disposition de logements à loyers modérés :</b></p> <p>1. Par la gestion éco-responsable de son patrimoine bâti, le CPAS veille à rénover des immeubles pour le mettre à location aux loyers modérés (actuellement, 2 apparts en centre-ville, 1 maison 4 chambres). Outre l'offre existante qu'il faut maintenir/convertir /renouveler (logements d'urgence / transit / ILA)</p> <p>2. Par la réflexion pour étendre l'offre de logements à loyer modéré par du partenariat public/privé</p> <p>3. Par le développement de partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale du Nord Luxembourg</p> <p>4. En maintenant à jour le cadastre du logement</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS</p> <p><u>Service partenaire :</u></p> <p>→ Aménagement du territoire</p>	<p>10.2</p> <p>Intégration sociale, économique et politique.</p>	<p>1. Augmenter la capacité de logements à loyer modéré de + 5</p> <p>2. Nombre de réunions de travail</p> <p>Nombre de partenariats sollicités</p> <p>3. Nombre de logements confiés à l' AIS</p> <p>4. Cadastre actualisé</p>	<p>31/12/2026</p>



objectif opérationnel				
Amélioration de l’empreinte énergétique du patrimoine public				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Réaliser un audit énergétique complet</b> de tous les bâtiments publics de la Ville et du CPAS pour identifier les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique. (Intégration dans l'Intercommunale ECETIA amorcée).</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie (ST)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Tous services</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Cadastre énergétique et plan d'action (via ECETIA).</p> <p>Nombre d'audits réalisés, rapport d'audit avec recommandations.</p>	<p>31/12/2025</p> <p>Pour tout travail de rénovation.</p>
<p><b>Mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique</b> des bâtiments publics de la Ville et du CPAS, telles que l'installation de systèmes de chauffage /refroidissement efficaces, l'isolation, l'utilisation de l'éclairage LED, etc.</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie (ST)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Tous services</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Réduction de 5% par an des consommations énergétiques jusqu'à aboutir à 50% de ce qui est consommé actuellement.</p> <p>Nombre de bâtiments rénovés.</p>	<p>À partir de 31/12/2025, chaque année, une réduction de 5%</p> <p>Pour tout travail de rénovation.</p>

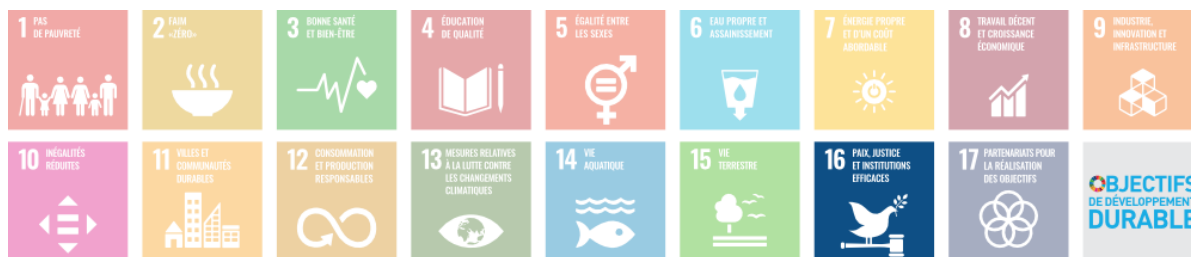
<p><b>Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique</b> des bâtiments publics de la Ville et du CPAS, par exemple, en installant des panneaux solaires sur les toits.</p> <p>2023 : 7 bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie (ST)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ tous services</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Pourcentage de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables.</p> <p>Nombre de bâtiments équipés de panneaux.</p>	<p>31/12/2025</p> <p>Pour tout travail de rénovation.</p>
<p><b>Sensibiliser le personnel et les utilisateurs</b> des bâtiments publics de la Ville et du CPAS aux pratiques durables et à l'importance de réduire leur empreinte carbone.</p>	<p><u>Service porteur</u></p> <p>→ Energie (ST)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Tous services</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Participation aux programmes de sensibilisation, résultats d'enquêtes sur la sensibilisation.</p>	<p>31/12/2025</p> <p>Pour tout travail de rénovation.</p>
<p><b>Mettre en place un système de suivi continu de la performance énergétique</b> des bâtiments publics, avec des rapports périodiques sur les progrès réalisés.</p> <p>Attention permanente sur les aspects environnementaux dans tous les travaux de rénovation.</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Energie (ST)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>→ Transition</p> <p>→ Tous services</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>	<p>Part du budget alloué aux améliorations énergétiques.</p> <p>Taux d'utilisation des outils mis en place (FutureProofed cities, autres).</p> <p>Fréquence des rapports, objectifs atteints.</p>	<p>31/12/2025</p> <p>Pour tout travail de rénovation.</p>





<p><b>Proposer la formation « marchés publics durables » aux personnes concernées dans l'administration.</b></p> <p><b>Diffuser les kits M.P. durables aux différents services communaux</b></p> <p>(+ prévoir une séance d'information).</p> <p>(<a href="https://marchespublics.wallonie.be/pouvoirs-adjudicateurs/outils.html">https://marchespublics.wallonie.be/pouvoirs-adjudicateurs/outils.html</a>)</p>	<p><u>Services porteurs :</u></p> <p>→ CODIR Ville-CPAS</p> <p>→ « Cellule marchés publics »</p> <p><u>Partenaire :</u></p> <p>→ Eco-Team Ville-CPAS (idées remontées au CODIR).</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p> <p>12.7</p> <p>Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics.</p>	<p>Nombre de sessions de formation organisées, taux de participation.</p> <p>Plan de communication pour les kits M.P.</p>	<p>31/12/25</p>
--	--	---	---	-----------------

<p><b>Sensibiliser et former le personnel à l'utilisation efficace des technologies numériques et à la réduction de la consommation de papier</b>, via notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La diffusion de fiches « trucs et astuces » de l'Eco-Team pour continuer la sensibilisation du personnel aux enjeux environnementaux de la consommation de papier ;</li> <li>- Campagnes de communication ;</li> <li>- Formations ou réunions d'information ;</li> <li>- Mise en place d'une Charte et d'un Guide des bonnes pratiques pour l'impression responsable ;</li> <li>- Réflexion sur l'intelligence artificielle et mise en place de logiciels support (horaires, recrutements, gestion courrier sortant...) afin de transformer les processus basés sur le papier en processus numériques pour minimiser l'utilisation de documents imprimés.</li> </ul>	<p><u>Services porteurs</u> :</p> <p>→ CODIR (chefs de division - service)</p> <p>→ CST</p> <p><u>Partenaire</u> :</p> <p>→ Eco-Team Ville-CPAS (idées remontées au CODIR) pour la diffusion.</p>	<p>12.2</p> <p>Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p> <p>12.5</p> <p>Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de 15% des pages imprimées.</li> <li>- Diminution de 15% du papier consommé.</li> <li>- Plan de communication pour les fiches « trucs et astuces » de l'Eco-Team.</li> <li>- Taux de participation/retour aux sessions d'(in)formation.</li> <li>- Existence et adoption d'une charte de politique de gestion du papier &amp; d'impression responsable.</li> <li>- Augmentation du pourcentage de documents imprimés en recto-verso.</li> <li>- Nombre de processus passant de l'analogique au numérique.</li> <li>- Rapports réguliers sur les économies réalisées.</li> </ul>	<p>31/12/26</p>
--	---	---	---	-----------------



objectif opérationnel				
Gestion évolutive et efficace du management				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Développer la culture d'entreprise Ville/CPAS</b> (lié au management des équipes)</p> <p>Les services porteurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Direction générale (Ville/CPAS) ;</li> <li>→ CODIR ;</li> <li>→ Service RH.</li> </ul> <p><b>Cible ODD concernée</b> : 16.6</p> <p>Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.</p> <p>Échéance générale: <b>15/06/25</b></p> <p>Moyens d'arriver au but final du développement d'une culture d'entreprise Ville/CPAS :</p>				
<p><b>1. Formation à la culture d'entreprise :</b></p> <p>Mettre en place des programmes de formation pour familiariser le CODIR/Agents avec la culture d'entreprise et les valeurs de l'organisation.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation aux programmes de formation sur la culture d'entreprise.</li> <li>- Nombre de formations organisées.</li> </ul>	
<p><b>2. Définition des valeurs fondamentales :</b></p> <p>Définir clairement les valeurs fondamentales de l'entreprise, reflétant ses principes et sa vision.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication des valeurs fondamentales et de la mission de l'entreprise (intranet).</li> <li>- Utilisation d'une langue commune (lexique...).</li> </ul>	
<p><b>3. Renforcement de l'esprit d'équipe</b> (inter-CODIR et inter-services) :</p> <p>Encourager des activités et des initiatives qui renforcent l'esprit d'équipe et favorisent la collaboration (diverses initiatives sportives ou autres).</p> <p><u>Note</u> : Actuellement, les événements fédérateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête du personnel ;</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des activités de renforcement d'équipe, évaluations de la satisfaction des employés par rapport aux activités.</li> <li>- Taux de participation / Satisfaction des participants (enquête).</li> <li>- Taux de participation aux événements organisés.</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée sportive ;</li> <li>- Chandeleur ;</li> <li>- Repas de services de fin d'année ;</li> <li>- Sport au travail ;</li> <li>- Ateliers Eco-Team.</li> </ul> <p>Mais aussi : Remettre en place le concept « speed-dating PST » de janvier 2020 en y ajoutant la dimension ODD.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation post-événement (ex : efficacité et satisfaction).</li> <li>- Échéance : Mars 2025 (après élections et en présence des nouveaux conseillers communaux).</li> </ul>
<p><b>4. Encourager l'innovation :</b></p> <p>Viser une culture qui encourage l'innovation et la prise de risques constructifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'idées mises en œuvre, impact sur l'efficacité opérationnelle.</li> </ul>
<p><b>5. Développer la mobilité interne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancer la réflexion pour faciliter et changer les mentalités ;</li> <li>- Publier sur l'Intranet chaque recrutement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % des recrutements internes sur l'ensemble des recrutements.</li> <li>- Taux de satisfaction des employés ayant bénéficié de mobilité interne.</li> <li>- Taux de satisfaction des managers ayant accueilli un collaborateur en mobilité interne.</li> </ul>
<p><b>Management des équipes</b> (lié au développement de la culture d'entreprise)</p> <p>Le service porteur est : → CODIR Ville/CPAS</p> <p><b>Cible ODD concernée : 16.6</b> Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.</p> <p>Échéance générale: <b>15/06/25</b></p> <p>Pour mettre en place un management optimisé des équipes, <u>différentes sous-actions</u>, en vue notamment de <u>développer un esprit d'équipe</u> :</p>	
<p><b>Formation commune de la ligne hiérarchique en CODIR sur le management</b> (en lien avec la formation à une culture d'entreprise commune).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation à la formation.</li> <li>-</li> <li>- Évaluation post-formation pour mesurer l'acquisition des compétences de gestion.</li> </ul>
<p><b>Travailler la coopération (au sein du CODIR et des services et inter-services) :</b></p> <p>Échanges de bonnes pratiques, identification des forces / des difficultés / entraide / l'humeur du jour.</p> <p>La communication via l'Intranet : avoir un endroit pour les agents uniquement pour échanger (→ prévoir une communication par mail « uniquement agents »).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation/satisfaction.</li> <li>- Fréquence d'utilisation de l'intranet par les agents.</li> <li>- Retour des utilisateurs.</li> </ul>

<p><b>Maîtrise de l'organisation</b> (= contrôle interne, révision des procédures) par une dynamique participative.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de procédures révisées.</li><li>- Évaluation/satisfaction quant à la clarté des processus, des rôles et des responsabilités.</li></ul>
<p><b>Promouvoir le bien-être au travail des agents</b> en mettant en place des stratégies pour gérer la charge de travail de manière durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Taux d'absentéisme, de rotation du personnel.<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse des risques psycho-sociaux.</li></ul></li><li>- Mise en place de personnes de confiance (mars 2024).</li></ul>
<p><b>Charte sur l'organisation et la tenue des réunions des CODIR.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Application, respect, modifications... des chartes (vivantes, oubliées...).</li></ul> <p style="text-align: center;"><u>Note</u> : CODIR Ville-CPAS du 07/02/24 : Adoption d'une membrane de sécurité par le CODIR.</p>

## ODD prioritaires pour le CPAS :



				objectif opérationnel
Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Organiser des rencontres CPAS/Aide à la jeunesse</b> régulièrement pour évaluer les actions de terrain à mettre en place.</p>	<p><u>Service porteur</u> : → CPAS (service social)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous.</p> <p>1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Assurer au moins 3 réunions par an.</p> <p>Augmenter le nombre de présences de façon à ce que tous les CPAS de l'arrondissement soient représentés (11)</p>	<p>31/12/2024</p>

<p><b>Dynamiser et étendre la plateforme Aide à la jeunesse (SAJ / SPJ/AMO/Acteurs de l'aide à la jeunesse officiels et les CPAS de l'arrondissement judiciaire de Marche).</b></p>	<p><u>Service porteur :</u> → CPAS (service social)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous.</p> <p>1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Nombre de réunions. Nombre de rencontres. Taux de participation.</p>	<p>31/12/2024</p>
<p><b>Mettre en lien les différents services par des rencontres sur le terrain.</b></p>	<p><u>Service porteur :</u> → CPAS (service social)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous.</p> <p>1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Nombre de rencontres organisées. Taux de présence des différents services.</p>	<p>31/12/2024</p>

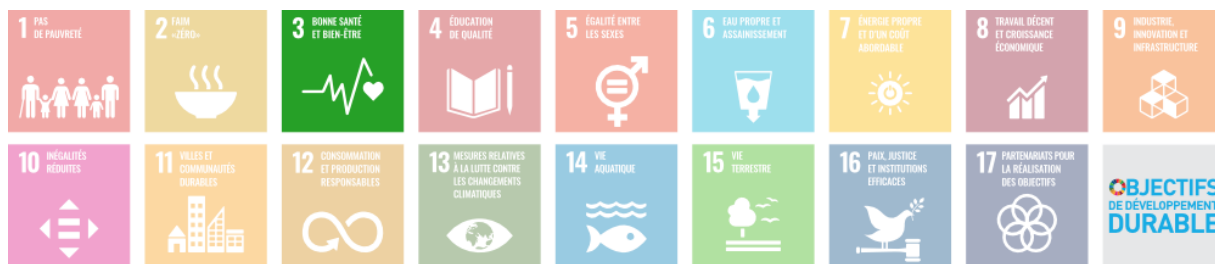
Intensifier le travail d'accompagnement de la mise en autonomie des jeunes 16-23 ans (NEETS)				
<p><b>Le logement :</b></p> <p>Accès et maintien des structures existantes, les redévelopper (Hargi' Jeunes et l'Olivier – 12 jeunes) – parfois logements d'urgence et de transit (mais pas spécifique NEETS).</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS</p> <p>(insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2</p> <p>Réduire la pauvreté.</p> <p>1.4</p> <p>Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Nombre de jeunes ayant trouvé un logement suite à l'accompagnement.</p> <p>(Objectif : sur les 12 jeunes en autonomie, la moitié aura trouvé un logement individuel / privé dans les 12 mois de l'accompagnement)</p>	<p>31/12/2024</p> <p>Et puis annuellement.</p> <p>(action permanente)</p>
<p><b>Lutte contre la fracture numérique :</b></p> <p>Amener les jeunes à participer aux ateliers de l'animateur numérique.</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS</p> <p>(insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2</p> <p>Réduire la pauvreté.</p> <p>1.4</p> <p>Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Augmenter la participation générale aux différents ateliers.</p> <p>(Objectifs : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)</p>	<p>31/12/2024</p> <p>Et puis annuellement.</p> <p>(action permanente)</p>
<p><b>Alimentation via des ateliers :</b></p> <p>Lutte contre la « malbouffe » et revenir à une alimentation saine et équilibrée via l'organisation d'ateliers sociaux.</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS</p> <p>(insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2</p> <p>Réduire la pauvreté.</p> <p>1.4</p> <p>Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Augmenter la participation générale aux différents ateliers :</p> <p>(Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)</p>	<p>31/12/2024</p> <p>Et puis annuellement.</p> <p>(action permanente)</p>



<p><b>Insertion socio-professionnelle :</b> Via ateliers</p>	<p><u>Service porteur :</u> → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.  1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Augmenter la participation générale aux différents ateliers :  (Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)</p>	<p>31/12/2024  Et puis annuellement.  (action permanente)</p>
<p><b>Santé et hygiène :</b> Via ateliers sociaux de sensibilisation + accompagnement dans les logements supervisés.</p>	<p><u>Service porteur :</u> → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.  1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Augmenter la participation générale aux différents ateliers :  (Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)</p>	<p>31/12/2024  Et puis annuellement.  (action permanente)</p>
<p><b>Permis de conduire pratique subventionné.</b></p>	<p><u>Service porteur :</u> → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.  1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Pour le permis de conduire pratique : 2 aides par an.</p>	<p>31/12/2024  Et puis annuellement.  (action permanente)</p>

## Logement – « Création de logements adaptés à des populations spécifiques »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Création de logements modulaires pour des familles en situation de monoparentalité.</b></p> <p>2 cellules Boulevard du Nord</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS (service social et patrimoine)</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.</p> <p>1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Nombre de cellules créées.</p> <p>(Objectif : 2 cellules pour 2 mamans avec 1 ou 2 enfants)</p>	31/12/2024
<p><b>Création/mise en place d'une maison d'accueil pour des femmes victimes de violences, et en situation de monoparentalité.</b></p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS</p>	<p>1.2 Réduire la pauvreté.</p> <p>1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.</p>	<p>Nombre de lits créés.</p> <p>(Objectifs : 35 lits)</p>	01/12/2025



objectif opérationnel				
Santé – « Accès aux soins pour tous »				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Collaborer avec une maison médicale pour la mise en place d'un point « santé » itinérant (médecin/infirmier).</b></p>	<p><u>Service porteur :</u> → Service social</p>	<p>3.2 Réduire la mortalité néonatale et la mortalité des enfants de moins de 5 ans.</p> <p>3.4 Réduire le taux de mortalité prématurée et promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p> <p>3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.</p> <p>3.7 Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.</p>	<p>Rencontre Relais santé du Luxembourg (première ligne).</p>	<p>30/11/2023</p>

objectif opérationnel				
Bien-être au travail – « Permettre à chacun de s'épanouir au travail »				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><i>En interne</i></p> <p><b>Organiser des ateliers avec des personnes ressources extérieures</b> pour prendre soin du bien-être des travailleurs, en y associant la Ville.</p> <p><b>Réflexion sur la thématique avec une stagiaire en sciences du travail</b> qui aidera à sélectionner les personnes ressources externes.</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CODIR (CPAS et MRS)</p> <p><u>Partenaire :</u></p> <p>→ CODIR VILLE</p>	<p>3.4</p> <p>Réduire le taux de mortalité prématurée et promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p>	<p>Programme d'actions / de conférences à établir : thématiques et timing.</p>	31/01/2024

objectif opérationnel				
Alimentation – « Accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous »				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Projet d'accompagnement alimentaire</b> avec la mise en place d'ateliers avec des bénéficiaires (alimentation, hygiène, gestion des stocks).</p>	<p><u>Service porteur :</u></p> <p>→ CPAS (insertion sociale / MIRIAM / Aînés)</p>	<p>3.9</p> <p>Réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.</p>	<p>Nombre d'ateliers organisés.</p> <p>(Objectif : 10 à 12 ateliers thématiques sur un an (minimum 1X/mois))</p>	01/01/2024



objectif opérationnel				
Nouvelles technologies – « Lutter contre la fracture numérique »				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Intensifier les synergies Ville/CPAS/Maison de repos pour l'e-inclusion et lutter contre la fracture numérique.</b></p> <p>Via des ateliers de l'animateur numérique.</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ CPAS</p> <p>En Marche pour l'e-inclusion</p>	<p>17.17</p> <p>Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile.</p>	<p>Nombre de participants aux ateliers.</p> <p>(Objectif : Doubler le nombre de participants (atteindre un objectif de 200 participants))</p>	<p>30/10/2025</p>

objectif opérationnel				
Logement – « Lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil » (en lien et partenariat avec la Ville – voir ci-dessous)				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Intensifier les rencontres avec la Ville et la Police dans le cadre de la Cellule logement</b> afin de pouvoir coordonner des actions de lutte contre les marchands du sommeil, le mal-logement, le sans-abrisme.</p>	<p><u>Services porteurs</u>:</p> <p>→ CPAS</p> <p>→ Urbanisme</p> <p><u>Service partenaire</u> :</p> <p>→ Service Population</p>	<p>17.17</p> <p>Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile.</p>	<p>Nombre de réunions.</p> <p>(Objectif : Assurer au minimum 2 réunions par an)</p>	<p>Dès le 01/01/2024 et de manière permanente ensuite</p>

## ODD prioritaires pour l'administration communale :



objectif opérationnel				
Mobilité cohérente				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Mise en place d'une plateforme multimodale.</b></p> <p>PST 1/1/14</p> <p>Avenue de France – Rond-point Pirire (trèfle de la N4).</p>	<p><u>Services porteurs:</u></p> <p>→ Mobilité</p> <p>→ Service Travaux</p> <p>→ et surtout SPW et SOFICO (propriétaire)</p>	<p>11.2</p> <p>Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable.</p> <p>11.4</p> <p>Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.</p>	<p>Réalisation de la plateforme.</p> <p>Désengorgement du centre (30% en moins).</p>	<p>En fonction des subsides et/ou de la volonté du propriétaire.</p>
<p><b>Aménager le rond-point de la N4.</b></p> <p>PST 1/1/3</p> <p>Rond-point à l'entrée de Marche.</p> <p>Aménagement d'une voirie en circulation locale pour les commerces. Création d'un aménagement cyclable.</p>	<p><u>Service porteur externe :</u></p> <p>→ SPW</p>	<p>11.2</p> <p>Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable.</p>	<p>Désengorgement du centre (30% en moins).</p>	<p>Permis de bâtir en voie d'être introduit.</p> <p>Adjudication en 2024.</p>

objectif opérationnel				
Épanouissement de la personne - Animation				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Concrétiser l'aménagement d'une halle à la Place aux Foires.</b></p> <p>PST 3/15/5</p>	<p><u>Services porteurs:</u></p> <p>→ Aménagement du Territoire</p> <p>→ Service Travaux</p>	<p>11.7</p> <p>Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.</p> <p>11.a</p> <p>Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales.</p>	<p>Nombre d'événements organisés.</p> <p>Degré de satisfaction de la population.</p> <p>Production d'électricité (panneaux).</p>	<p>Permis de bâtir introduit.</p> <p>Subsides obtenus.</p> <p>Adjudication en 2024.</p>

objectif opérationnel				
Offre de logements de qualité et accessibles				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Lutte contre les logements insalubres</b> (en lien et partenariat avec le CPAS – voir ci-dessus).</p> <p>PST 3/12</p> <p>Vérification systématique par le Service ADT et/ou le Service Population.</p>	<p><u>Services porteurs:</u></p> <p>→ Service Population</p> <p>→ Aménagement du Territoire</p> <p>→ CPAS</p> <p>→ Cabinet Bourgmestre</p> <p><u>Partenaires externes :</u></p> <p>→ Police</p> <p>→ SPW</p>	<p>11.1</p> <p>Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.</p>	<p>Réduction du nombre de logements insalubres de 5% par an.</p>	<p>Action en cours et continue.</p>



objectif opérationnel				
Sensibilisation au commerce équitable et à la consommation responsable				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Soutien charte zéro plastique (CC).</b> PST 5/104/14</p>	<p><u>Services porteurs:</u> → Aménagement du Territoire - Environnement → Tous services</p>	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques.</p>	<p>Nombre d'objets plastiques achetés (Objectif : Diminution)</p>	<p>Action en cours et continue.</p>





objectif opérationnel				
Espace de vie de qualité				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Mettre en œuvre la préservation du parc des Pères Francisains</b></p> <p>PST 3/14/15</p> <p>Aménagement d'une coulée verte et d'espaces verts dans une partie du parc.</p>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Aménagement du Territoire</p>	<p>15.1</p> <p>Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.</p> <p>15.3</p> <p>Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.</p> <p>15.5</p> <p>Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.</p>	<p>Echange de terrains avec la SWL.</p> <p>Remise en état du parc et de l'étang.</p>	<p>À partir de 2025.</p> <p>(plusieurs phases et en fonction des budgets)</p>

				objectif opérationnel
Végétalisation et embellissement des espaces publics				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<b>Réflexion sur l'affectation des terres agricoles communales.</b>	<u>Service porteur :</u> → Service Patrimoine	15.3 Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.  15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Diversification du type d'affectation (agricole, non-agricole, maraîchage, verger, petit élevage...).	En cours. Décembre 2024.

## Respect de l'environnement à travers une politique de sanction des infractions environnementales

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p><b>Sensibilisation aux conséquences des pollutions liées aux déchets.</b></p> <p>Tout public : privés, entreprises...</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Marche, commune propre ».</li> <li>- Campagnes de sensibilisation (écoles et tout public).</li> </ul>	<p><u>Service porteur</u> :</p> <p>→ Conseiller en environnement</p> <p>→ Ecoles</p> <p><u>Partenaire</u> :</p> <p>→ Service Travaux</p>	<p>15.1</p> <p>Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.</p> <p>15.5</p> <p>Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.</p>	<p>Nombre de dépôts clandestins.</p> <p>(Objectif : Réduire de 10 % par an les dépôts clandestins.)</p>	<p>Échéance annuelle.</p>

<p><b>Sanctionner les infractions constatées en matière de déchets.</b></p>	<p><u>Service porteur :</u> → Agents constatateurs et sanctionnateurs</p>	<p>15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.</p> <p>15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.</p>	<p>Nombre de PV dressés.  (Objectif : Augmenter le nombre PV de 10% par an)</p>	<p>Échéance annuelle.</p>
---	---	--	---	---------------------------

<p><b>Augmenter le champ d'actions (volonté politique) et le nombre d'agents constatateurs.</b></p> <p>Note : Formations à suivre si on étend les missions (décision politique).</p>	<p><u>Services porteurs:</u></p> <p>→ Conseiller en environnement</p> <p>→ Service Prévention</p> <p>→ Service RH</p> <p>→ Conseil communal</p>	<p>15.1</p> <p>Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.</p> <p>15.5</p> <p>Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.</p>	<p>Introduire de nouveaux objets de sanctions.</p> <p>Essayer d'engager un 2<sup>ème</sup> agent constatateur.</p> <p>Nombre d'agents formés en augmentation.</p>	<p>2026</p>
--	---	--	---	-------------